

R

3-1-02 B (s. 6. 2)

CONFIDENTIEL

"LES RELATIONS INTER-ALLIEES"

Rapport du Rapporteur du
 Sous-Groupe 2.

M. P. H. SPAAK

Le 4 octobre 1967

RESUME

INTRODUCTION :

- I. QU'ETAIT L'ALLIANCE ATLANTIQUE EN 1949 ?
 - II. QU'EST DEVENUE L'ALLIANCE ATLANTIQUE DEPUIS 1949 ?
 - III. LA DETENTE ET SES CONSEQUENCES SUR LE PLAN POLITIQUE.
 - IV. QUE PEUT ETRE L'ALLIANCE DE DEMAIN ?
-

INTRODUCTION

Les termes de référence du travail demandé au Sous-Groupe n° 2 impliquent en premier lieu "l'examen des relations inter-alliées".

Des discussions qui ont eu lieu au sein du Sous-Groupe et entre les rapporteurs, il apparaît que la question posée devrait être présentée dans les termes suivants : Qu'était l'Alliance atlantique en 1949 ? Qu'est-elle devenue ? Que pourrait-elle être ?

Un rappel des faits qui ont amené la conclusion de l'Alliance et un résumé de son évolution paraissent indispensables pour mesurer la divergence qui existe entre la volonté d'hier et la réalité d'aujourd'hui.

x

x

x

1. QU'ETAIT L'ALLIANCE ATLANTIQUE EN 1949 ?

Pour bien comprendre ce qui s'est passé, il faut souligner qu'une Alliance comme celle qui devait sortir du Traité de Washington n'était pas voulue par les dirigeants des pays occidentaux victorieux pendant la deuxième guerre mondiale et pendant les premières années qui ont immédiatement suivi la fin des combats.

L'espoir des hommes d'Etat responsables était de maintenir avec l'U.R.S.S. la coopération qui avait permis de gagner la guerre.

Le Traité entre l'U.R.S.S. et la Grande-Bretagne, celui entre l'U.R.S.S. et la France, les décisions de Yalta, marquent les étapes de cette politique couronnée par la création des Nations-Unies.

C'est à l'organisation que l'on souhaitait universelle et où les cinq plus grandes puissances s'étaient réservées des pouvoirs particuliers, que l'on désirait confier la responsabilité du maintien de la paix. Le droit de veto accordé aux cinq grands les "condamnait" à agir ensemble.

Cette conception des choses, théoriquement valable, ne résista pas longtemps aux réalités.

Il apparut bientôt que l'U.R.S.S. sous la conduite de Staline n'était pas prête à collaborer au succès d'une pareille politique. L'U.R.S.S. dissipa en quelques années le capital de confiance

qu'elle s'était constitué. Sa politique dans les Balkans, en Europe centrale, en Allemagne, en Iran, en Turquie, l'usage abusif de son droit de veto, une incessante propagande dirigée contre ses alliés, ne permirent pas de conserver d'illusions à cet égard.

Les gouvernements occidentaux n'abandonnèrent qu'avec peine leur espoir et après s'y être longtemps accrochés.

Le refus soviétique de participer à la reconstruction économique de l'Europe, proposée en 1947 par le Général Marshall, et le coup d'Etat à Prague en 1948; dissipèrent les dernières illusions.

A cette époque, les hommes d'Etat responsables en Occident (ils représentaient à cette époque toutes les nuances de la pensée politique), étaient convaincus qu'il fallait s'unir pour arrêter la politique d'expansion communiste en Europe. C'est de cette conviction qu'est né le Traité de Washington. Son but essentiel était de mettre les pays démocratiques de l'Europe à l'abri d'une agression et d'arrêter la poussée communiste.

Il est quelquefois difficile pour une nouvelle génération de réaliser l'état d'esprit de celle qui l'a précédée. Des changements se sont produits, les éléments des problèmes politiques se sont modifiés. Il n'est pas possible de prouver que les événements qui ne sont pas arrivés, bien qu'ils fussent possibles et même probables, se seraient produits si certaines précautions n'avaient pas été prises. Ceux qui n'ont pas connu certaines craintes ne peuvent réagir comme ceux qui les ont vécues. Tout cela est évident.

Ce qu'il est permis d'affirmer, c'est que l'objectif essentiel que se proposaient les auteurs du Pacte atlantique a été

atteint. Depuis 1949, en Europe, les conquêtes du communisme ont été arrêtées. Il n'a plus fait aucun progrès. Aucun des pays de l'Alliance atlantique n'a connu le sort des pays qui, entre 1945 et 1948, sont passés, contre la volonté de la majorité de leurs habitants, sous un régime communiste.

L'Alliance atlantique a donc résolu le problème politique précis qui se posait en Europe en 1949. Elle a été une réponse adéquate à la menace que faisait peser sur elle l'impérialisme stalinien.

Sur cette volonté de se protéger contre une agression possible, il ne peut exister aucun doute. Le texte du Traité est formel. Lorsque celui-ci fut signé à Washington le 4 avril 1949, tous ceux qui prirent la parole insistèrent sur cet aspect des choses.

Cette volonté de résoudre un problème précis et urgent était cependant envisagée dans le cadre d'une politique plus générale.

A cette époque les pays de l'Europe occidentale, les Etats-Unis et le Canada étaient conscients de la menace que le communisme faisait peser sur l'ensemble du monde et de la nécessité de s'unir pour défendre les principes démocratiques.

On trouve des traces de cette conception dans les articles du Traité. Dans le préambule d'abord, où les parties contractantes affirment leur détermination de "sauvegarder la liberté de leurs peuples, leur héritage commun et leurs civilisa-

tions fondées sur les principes de la démocratie, les libertés individuelles et le régime du droit".

L'article 2 est plus explicite encore. Les parties s'engagent à "contribuer au développement de relations internationales pacifiques et amicales, en renforçant leur libre institution, en assurant une meilleure compréhension des principes sur lesquels ces institutions sont fondées et en développant les conditions propres à assurer la stabilité et le bien-être".

Un pareil but constitue l'esquisse d'une politique dépassant la solution à apporter au problème immédiat représenté par une menace d'agression.

Ce sont ces préoccupations générales et à long terme qui donnaient toute son ampleur et toute sa signification au Traité de Washington et qui faisaient de l'Alliance atlantique une alliance différente de celles conclues auparavant.

x

x

x

./.

2. QU'EST DEVENUE L'ALLIANCE ATLANTIQUE DEPUIS 1949 ?

Durant les premières années qui suivirent sa création, l'Alliance atlantique fut entièrement absorbée par la tâche immense et urgente de son organisation militaire.

Peu à peu cependant, la nécessité d'étendre l'Alliance à d'autres domaines se fit sentir. De plus en plus, il apparut qu'une défense commune n'avait un sens que s'il existait une politique étrangère commune. De plus en plus également, ceux qui avaient la responsabilité de diriger l'Alliance, comprirent combien il était difficile de se contenter d'être allié dans une partie du monde en acceptant de s'opposer dans d'autres. Le cadre géographique de l'Alliance se révélait trop étroit.

Dès 1956, les Ministres des Affaires étrangères des pays partenaires sentirent la nécessité de faire préciser, à la lumière d'une expérience qui durait depuis sept ans, les objectifs de l'Alliance et les moyens nécessaires pour les atteindre. Trois d'entre eux, MM. Pearson, Lange et Martino, furent chargés d'étudier le problème. Dans le langage de l'O. T. A. N., leur rapport devint celui des Trois Sages. C'est un document essentiel qui permet de comprendre l'état d'esprit des dirigeants atlantiques à cette époque et dans quelle direction ils espéraient faire progresser l'Alliance.

L'introduction générale serait à citer toute entière. Sans trahir les idées qu'elle contient, on peut les résumer de la manière suivante :

- a) La politique de défense contre une agression éventuelle doit être maintenue quelque que soit l'interprétation que l'on donne aux événements qui sont intervenus depuis 1949. Il faut que chaque partenaire conserve la volonté et les moyens de remplir l'engagement politique qu'il a souscrit, c'est-à-dire celui de participer **pleinement** à une action collective contre l'agression.
- b) Cet objectif ne peut être atteint si les membres de l'Alliance n'ont pas entre eux des relations étroites et fondées sur la coopération dans les domaines politique et économique. "Une Alliance, dont les membres ignorent les intérêts de leurs partenaires, se laissent diviser par des conflits politiques ou économiques ou se méfient les uns des autres, ne peut être efficace, que ce soit pour décourager une agression ou pour la repousser."
- c) Une telle politique n'est possible que "parce que si la crainte a été à l'origine de l'O. T. A. N., nous avons compris, consciemment ou non, qu'en cette ère atomique, dans un monde où les distances comptent de moins en moins, le moment était venu de grouper en une association plus étroite les nations soeurs de l'Atlantique et de l'Europe occidentale à des fins autres que strictement défensives, et que la mise en commun d'une partie des souverainetés nationales pour notre protection mutuelle, contribuait aussi au progrès de la coopération en général. Les gouvernements et les peuples sentaient que cette plus grande unité était à la fois naturelle et souhaitable, que cette communauté de traditions culturelles de libre institution et de conceptions démocratiques qui était mise au défi et vouée à la destruction,

constituaient aussi une raison de s'unir davantage, non seulement pour les défendre, mais pour les développer. En réalité, la conscience d'un danger immédiat commun se doublait d'un sens de communauté atlantique".

- d) Une telle politique conduit "au développement d'une communauté atlantique reposant sur les fondations encore plus profondes que la nécessité d'une défense commune". Le développement d'une telle communauté n'implique rien moins qu'une association permanente des peuples libres de l'Atlantique Nord visant à renforcer leur unité, à défendre et à servir les intérêts que ces pays, en tant que démocraties libres, ont en commun.
- e) Une telle politique a pour but de résister à la menace politique du communisme. "Cette menace résulte des doctrines révolutionnaires du communisme qui, grâce aux soins diligents des chefs communistes, ont, depuis des années, semé partout les germes du mensonge au sujet de notre mode de vie et de notre démocratie".
- f) Pour réussir, une telle politique doit conduire ses participants "à ne pas oublier que l'influence et les intérêts de ses membres ne se limitent pas à la zone d'application du Traité et que les événements extérieurs à cette zone peuvent gravement affecter les intérêts collectifs de la Communauté Atlantique".

Tout ceci est clair et cohérent. Les Trois Sages, approuvés par leurs collègues, avaient en vue en 1957, une alliance militaire, politique et économique contre l'éventuelle agression communiste, des pays unis pour la défense des principes de la civilisation occidentale. Cette alliance devait conduire, étape par étape, à la constitution d'une Communauté atlantique.

Les moyens pratiques pour réaliser cet objectif étaient longuement étudiés dans le rapport. Il est utile de rappeler qu'en ce qui concerne la consultation politique, les Trois Sages en proposaient un renforcement considérable. Cette consultation politique devait être préalable à toute action, quels que soient les problèmes à résoudre, que ceux-ci se passent à l'intérieur de l'aire géographique du Traité ou en dehors. Il est utile de rappeler aussi les mesures proposées pour éviter et pour aplanir les conflits pouvant exister entre les membres de l'Alliance. Elles étaient sages et restent toujours d'application.

Après de très sérieuses discussions en décembre 1956, les conclusions des Trois Sages furent adoptées à l'unanimité. On peut donc affirmer que leur rapport traduisait exactement la volonté des quinze gouvernements de l'Alliance.

Pendant plusieurs années, une majorité parmi les partenaires de l'Alliance s'efforça d'appliquer les directives adoptées. La consultation politique, notamment en ce qui concerne les problèmes de l'unification allemande, ceux posés par le statut de Berlin, ceux relatifs au désarmement, et d'une manière plus générale l'ensemble de ceux concernant les relations avec l'U.R.S.S. fut constante et sérieuse.

En dehors de la zone d'application du Traité, la consultation politique s'avéra moins fructueuse. La plupart des problèmes qui s'y posaient ne découlaient plus du défi communiste mais provenaient d'une multitude de causes.

Les tentatives d'intégration économique régionale, la décolonisation et la coopération avec les pays en voie de

développement, en particulier, étaient autant de problèmes où les intérêts nationaux n'étaient pas nécessairement identiques et où les opinions publiques des différents pays membres de l'Alliance ne devaient pas nécessairement réagir de la même façon. Il s'ensuivit qu'un nombre de gouvernements décidèrent de poursuivre des voies autonomes sans avoir préalablement consulté leurs alliés. Ceci fut surtout le cas dans le processus de la décolonisation.

A la fin de 1958, le Gouvernement français proposa aux Gouvernements américain et britannique de prévoir un triumvirat qui réglerait les problèmes mondiaux au nom de l'Occident. Cette proposition fut repoussée par les Gouvernements américain et britannique.

Le Gouvernement français, depuis ce moment, modifia sa politique et poursuivit un retrait progressif de l'^{organisation militaire de l'Alliance}~~O.T.A.N.~~, qu'il quitta complètement en 1966. Dès lors les conceptions énoncées par les Trois Sages se révélèrent irréalisables.

Corrigé : 2/1/92
Exs(92) 150.

x

x

x

./.

III. LA DETENTE ET LES CONSEQUENCES SUR LE PLAN POLITIQUE.

Personne ne songe à contester les modifications qui se sont produites dans la politique de l'U.R.S.S. depuis la mort de Staline, ni l'importance que constitue le fait que les pays communistes d'Europe placent leur politique internationale dans le cadre de la coexistence pacifique.

On doit cependant se demander quelle part l'existence même de l'Alliance atlantique a jouée dans cette évolution et quelles pourraient être les conséquences de son affaiblissement ou de sa disparition.

Il faut aussi s'efforcer de bien comprendre ce que représente pour les communistes la coexistence pacifique et en mesurer les possibilités et les résultats.

Les communistes se sont très clairement expliqués à cet égard. La coexistence pacifique n'est pas, pour eux, une conséquence découlant de leurs principes. C'est une politique qui leur est imposée par les faits. La coexistence pacifique est la dernière manifestation d'une "politique occasionnelle" qui a conduit les dirigeants de l'U.R.S.S. à s'allier avec Hitler en 1939, avec les démocraties occidentales en 1941 et à pratiquer la guerre froide dès la fin de la deuxième guerre mondiale.

Aucun doute ne peut exister à cet égard. Khrouchtchev s'est expliqué avec une entière franchise et très clairement. Dans un discours prononcé au début de 1960, il a déclaré que l'U.R.S.S.,

./.

militairement plus puissante qu'elle ne l'avait jamais été, était pourtant décidée à ne pas faire la guerre car elle était dans l'impossibilité de mettre sa population à l'abri d'une attaque atomique.

Le fait atomique domine la situation et bouleverse les doctrines. Khrouchtchev disait : "La bombe atomique ne règle pas la lutte des classes".

Dès lors, le communisme ne peut espérer s'imposer par la guerre mais, abandonnant ce moyen, il espère toujours, ne renonçant à aucun de ses objectifs, vaincre ses adversaires sur tous les autres terrains : politique, économique, social et culturel. Le conflit qui oppose aujourd'hui la Chine à l'U.R.S.S., et certaines tendances à une plus grande indépendance qui se manifestent dans certains pays communistes de l'est européen, ont incité les successeurs de Khrouchtchev à poursuivre la route indiquée par celui-ci.

Quelle que soit la conception communiste de la coexistence pacifique, elle doit être acceptée et pratiquée par les Occidentaux. C'est d'abord pour eux l'application d'un principe essentiel de leur civilisation, dans la mesure où celle-ci est une civilisation de dialogue ; et c'est en plus le moyen efficace d'assurer la paix.

De plus, l'Occident n'a aucune raison de la craindre. Il ne lui faut pas redouter la comparaison entre ses réalisations et les réalisations communistes. Dans le domaine matériel ses succès sont incontestablement plus grands et, dans l'ensemble, le vie à l'ouest est infiniment plus agréable qu'à l'est. Le mur de Berlin en est une preuve en même temps qu'il est un symbole.

Grâce à la coexistence pacifique, les échanges commerciaux et culturels entre l'est et l'ouest se sont heureusement développés mais il faut bien constater que des points de vue militaire et politique des résultats vraiment importants n'ont pu être atteints. Les forces militaires de l'U.R.S.S. n'ont pas été réduites et les positions de l'U.R.S.S. sur les problèmes allemands ne se sont pas modifiées. Une atmosphère meilleure a été créée. Elle permet de tenter des rapprochements que la guerre froide rendait impossibles. Cette amélioration certaine en Europe ne permet pas cependant de considérer que le danger communiste a disparu.

La politique de la Chine paraît au moins aussi dangereuse que celle de l'U.R.S.S. il y a vingt ans, et une conférence comme celle de La Havane montre combien les forces subversives sont encore actives. Certes, le danger pour l'Europe s'est éloigné géographiquement et dans le temps, mais ce serait faire preuve d'un singulier optimisme que de croire qu'il n'existe plus. L'encerclement de l'Europe par des pays hostiles est toujours une hypothèse possible. Qu'il se réalise sous la direction de la Chine plutôt que sous celle de l'U.R.S.S. ne change pas fondamentalement les choses.

x

x

x

./.

IV. QUE PEUT ETRE L'ALLIANCE DE DEMAIN ?

Le grand changement qui s'est opéré étant ainsi précisé et ses limites actuelles ayant été mesurées, la constatation la plus importante est que tous les membres de l'Alliance estiment que celle-ci doit continuer. La plupart d'entre eux, sinon tous, affirment qu'elle doit continuer après 1969. Ce que les gouvernements recherchent, ce sont les raisons profondes de leurs décisions. Raisons qui doivent être comprises et acceptées par une opinion publique qui semble ne plus partager les craintes existant en 1949 et qui, dans son désir de rapprochement avec les pays communistes de l'est, ne veut pas que l'Alliance constitue un obstacle.

La raison essentielle de cette prise de position réside sans doute dans des préoccupations militaires et la constatation que chacun des pays de l'Alliance, exception faite pour les Etats-Unis, est incapable d'assurer sa défense s'il reste livré à ses propres forces. C'est très probablement à cette constatation qu'arriveront les Sous-Groupes 1 et 3. Mais il existe un désir profond de justifier l'Alliance par des considérations autres que militaires. Ce sont celles-là que le Sous-Groupe 2 doit énoncer.

Considérant donc comme acquis que, malgré la détente, l'Alliance atlantique reste la seule réponse valable aujourd'hui aux problèmes que pose le rapport des forces militaires en Europe, il faudrait essayer de préciser ce que cette alliance exige du point de vue politique et comment elle peut servir à la consolidation de la paix.

Il n'est peut-être pas inutile à cet égard de faire une distinction entre ce qui justifierait l'Alliance à court et à moyen terme, et ce que l'Alliance pourrait devenir à long terme.

- A. Le maintien de l'Alliance exige une politique commune et pas seulement concertée sur les problèmes que posent la réunification de l'Allemagne et le statut de Berlin.

Il serait très utile que les Allemands définissent eux-mêmes sur quels terrains ils entendent poursuivre leurs efforts en vue de leur réunification et que les partenaires de l'Alliance confirment leur volonté de leur apporter leur appui et essayent de les aider dans la voie choisie de commun accord.

Des divergences de vues sur la politique allemande conduiraient rapidement à la fin de l'Alliance atlantique.

- B. Les pays de l'Alliance doivent mettre au point une politique commune en matière de désarmement et sur les problèmes qui concernent la sécurité et la défense.

Il semble utile à cet égard de mettre en avant des formules qui tiennent compte de la situation telle qu'elle se présente aujourd'hui. Il est acquis que cette politique doit être poursuivie avec la collaboration active des Etats-Unis et du Canada.

Un effort d'imagination devrait permettre de présenter des idées neuves qui pourraient constituer des étapes dans la voie du désarmement. Le plus modeste progrès en cette matière serait

bien accueilli par l'opinion publique.

Ce qui importe, c'est de maintenir la cohésion la plus complète entre les partenaires de l'Alliance. Les polémiques auxquelles le Traité de non-prolifération a donné lieu, montrent toute l'importance qu'il y a de conserver une politique concertée.

- C. C'est au sein de l'Alliance atlantique que les règles générales des rapports avec l'U.R.S.S. et les pays communistes d'Europe devraient être fixées.

Dans l'application, une certaine liberté doit certainement être laissée à chacun des pays, mais ils devraient constamment tenir leurs partenaires au courant de leurs initiatives. Le Conseil atlantique devrait être en cette matière une sorte de "Clearing House", de telle façon que l'examen et la discussion des idées nouvelles soient toujours possibles.

- D. Il faut insister sur le fait que les relations coordonnées entre deux groupes de puissances sont beaucoup plus efficaces que celles que pourraient avoir entre eux une vingtaine de pays agissant en ordre dispersé. L'ordre européen ne se créera pas par une addition de relations bilatérales. Il sera beaucoup mieux assuré par une politique faite par des groupes de pays agissant ensemble. C'est par cette voie qu'un équilibre réel pourra être établi au bénéfice de tous. C'est aussi le moyen le plus sûr d'assurer la participation des Etats-Unis et du Canada.

E. C'est au sein de l'Alliance atlantique que les pays d'Europe peuvent espérer influencer la politique des Etats-Unis.

La situation idéale serait évidemment que l'Europe, au sein de l'Alliance, puisse s'exprimer comme une unité. Nous examinerons plus loin ce que ceci implique. En attendant, il serait sans doute possible de tenir compte dans une certaine mesure du "fait européen", en donnant aux pays européens de l'Alliance une responsabilité commune plus grande dans le domaine de la défense et plus spécialement en ce qui concerne leur défense atomique.

F. Le Sous-Groupe n° 4 aura à se prononcer sur la difficile et pourtant si importante question de savoir dans quelle mesure la consultation politique des partenaires de l'O. T. A. N. doit déborder l'aire géographique fixée par le Traité de Washington. Il n'est pas possible, lorsque l'on tâche de déterminer ce que devrait être l'Alliance à court ou à moyen terme, d'ignorer ce problème. Il est évident que l'on ne peut pas réclamer le même degré de collaboration pour les problèmes qui se posent à l'intérieur de l'aire géographique du Traité et ceux qui se posent à l'extérieur.

x

x

x

Il reste à examiner maintenant ce que l'Alliance pourrait être à long terme.

Il faut tenir compte de l'évolution psychologique de l'Europe. En 1949, elle était pauvre et elle avait peur. En 1967, ses

./.

craintes se sont dissipées, peut-être exagérément, et elle est riche.

Une partie de l'opinion européenne souffre d'un complexe d'infériorité ou de frustration vis-à-vis des Etats-Unis. Elle leur reproche de jouer au sein de l'Alliance un rôle trop important. Elle paraît trouver que la liberté d'action et l'indépendance politique des pays d'Europe sont entravées par la trop grande puissance du partenaire américain.

Personnellement, tout en constatant le phénomène et même son ampleur, je ne puis partager ces sentiments.

Dans l'aire géographique du Traité, je cherche en vain quelles seraient les solutions qui auraient été imposées par les Etats-Unis à ses partenaires, politiquement ou militairement et, notamment, quelle initiative de rapprochement avec l'U.R.S.S. ils auraient empêchée.

A l'intérieur de l'aire géographique de l'Alliance, la politique internationale a toujours été poursuivie, tous les intéressés agissant en parfait accord.

Lorsque l'on songe à la politique qui se fait en dehors de l'aire géographique du Traité, il en est autrement. Dans plusieurs questions importantes, les Etats-Unis ont agi seuls et quelquefois en opposition avec leurs alliés occidentaux. C'est incontestable et c'est dangereux pour la cohésion de l'Alliance. Mais en dénonçant cet état de choses, il faut reconnaître que les pays européens font le procès de leur propre faiblesse. C'est dans la mesure où, à l'échelle mondiale, ils ne sont plus des partenaires valables, qu'une telle situation peut se créer.

./.

Le seul remède à cette situation c'est, pour les pays de l'Europe, de s'unir afin de pouvoir parler avec autorité.

L'avenir à long terme de l'Alliance atlantique est dépendant du progrès qui sera accompli vers l'union de l'Europe. C'est pourquoi la question de savoir si la Grande-Bretagne rejoindra ou non le Marché commun est capitale.

La logique commande à ceux qui désirent voir l'Europe jouer demain un rôle plus important que celui d'aujourd'hui, de réaliser d'abord une Europe aussi large que possible, ensuite pour cette Europe d'accepter de prendre, comme le font les Etats-Unis et l'U.R.S.S., des responsabilités au niveau mondial.

L'Europe des Six, élément économique important, ne peut être une force politique avec laquelle il faudrait compter, entre l'U.R.S.S. et le monde Anglo-Saxon.

L'Europe des Six, plus la Grande-Bretagne et l'un ou l'autre pays qui rejoindraient le Marché commun, dépassant l'union économique et réalisant des objectifs politiques implicitement contenus dans le Traité de Rome, deviendrait au contraire, au sein de l'Alliance atlantique, un partenaire valable pour les Etats-Unis, une des grandes forces capable d'influencer la politique mondiale.

Une telle réalisation en Europe modifierait profondément le fonctionnement de l'Alliance. Dans l'état actuel des choses, elle paraît difficile, non pas tant à cause des problèmes techniques qui se posent, qui tous peuvent être résolus si la volonté politique existe, mais parce que certains, au lieu d'envisager l'Europe unie comme un élément de l'Alliance atlantique, l'envisagent comme une troisième force.
